

	Avis d'attribution Procédure Adaptée Marché de Travaux	AT 2023-20
---	---	------------

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique,
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 –

Courriel : commande-publique@bergerac.fr, Site internet : <https://www.bergerac.fr> -

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Réhabilitation des vestiaires de football au gymnase Louis Aragon à Bergerac (2ème phase)

- **Lot 1 – Plafonds et cloisons**
- **Lot 7 – Peinture**

Une première consultation avait déjà été lancée (marché n°2023-13).

Le lot 1 – Plafonds et cloisons et le lot 7 – Peinture ont été classés sans suite pour motif d'intérêt général par la décision L20230418 en date du 14 juin 2023.

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- **Prix des prestations : 60 %**
- **Valeur technique : 40 %**

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

N°	OBJET DU LOT	ENTREPRISES	VILLE	MONTANT HT
1	Plafonds et cloisons	WORLD CONCEPT	PORT SAINTE FOY ET PONCHARD (33220)	29 244,32 €
7	Peinture	SONEX	SAINT ASTIER (24110)	3 824,00 €

Durée du marché : La durée du marché est fixée de sa date de notification jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement.

Date d'attribution du marché : Le 8 septembre 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 14 décembre 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81